

18 novembre 2025

Monsieur Christian Dubé
Ministre de la Santé
Édifce Catherine-de-Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 15e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

Objet : Ne touchez pas à Transplant Québec

M. le Ministre,

Le gouvernement du Québec doit renoncer à son intention de fusionner Héma-Québec et Transplant Québec. C'est un volet insensé du projet de loi n° 7 *Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires*, présenté par la présidente du Conseil du trésor, France-Élaine Duranceau.

Une chaîne d'engagement et de solidarité extraordinaire

À sa face même, cette proposition gouvernementale heurte la raison. Le gouvernement prétend accroître l'efficacité d'une organisation qui réédite sans cesse l'exploit de coordonner en quelques heures : le prélèvement d'organes sur une personne venant de décéder; le transport des organes prélevés parfois sur de grandes distances et selon des exigences de préservation très strictes; la mobilisation des receveurs parfois dans différentes régions et différents hôpitaux; la coordination d'opérations chirurgicales généralement de haute complexité, nécessitant plusieurs professionnels chevronnés, le tout dans un contexte de charge émotive extrême autant du côté de la famille éplorée par le décès d'un être aimé que du côté du receveur et de ses proches qui voient enfin une lueur d'espoir! Et cette extraordinaire chaîne d'engagement et de solidarité peut être activée à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, dans l'ensemble du Québec, grâce à la participation de centaines de personnes, professionnels dévoués, bénévoles convaincus, donateurs généreux, prêts à tout abandonner dans l'instant pour adoucir le deuil des uns et améliorer la vie des autres.

Ce tour de force humain, solidaire, logistique, Transplant Québec l'accomplit depuis 55 ans et a permis à 15 000 Québécoises et Québécois de prolonger leur vie. En 2024, 206 personnes sont décédées dans des circonstances rendant possible le prélèvement

d'organes (âge de la personne, état de santé au moment du décès, causes du décès, accord de la famille, etc.) et plus de 550 organes ont pu être transplantés.

Transplant Québec, en termes d'efficacité – vitesse de réaction, déploiement sur le terrain, mobilisation d'expertise et d'équipements, coûts, accompagnement – est certainement parmi ce que le Québec a réussi de mieux. C'est un joyau d'action humanitaire et la meilleure chose que peut faire le gouvernement, c'est de ne pas y toucher.

Le rôle complémentaire essentiel d'Héma-Québec

Héma-Québec aussi joue un rôle essentiel. Mais totalement différent. Héma-Québec est le responsable de la chaîne d'approvisionnement en produits sanguins. Héma-Québec agit dans un cadre prévisible. Les dons de sang sont recueillis dans des environnements contrôlés et peuvent être stockés dans des entrepôts réfrigérés. Héma-Québec fait un travail différent dans une réalité administrative fort différente. L'organisation tire en effet un revenu des produits sanguins livrés aux hôpitaux. Bien qu'Héma-Québec soit un organisme à but non lucratif, il y a un certain marché des produits sanguins. Une éventuelle fusion Héma-Québec / Transplant Québec pourrait donc en outre ouvrir la voie à des questionnements éthiques vertigineux touchant la marchandisation du don d'organes.

Parmi les arguments évoqués à l'appui de la fusion, il a notamment été avancé de manière assez curieuse que Héma-Québec avait une plus grande notoriété que Transplant Québec. Mais comment pourrait-il en être autrement? Tout le monde devrait donner du sang à Héma-Québec de temps à autre et l'organisation a tout intérêt à être connue du plus grand nombre. Mais personne ne veut être sur l'une ou l'autre de listes de Transplant Québec et ce qui compte n'est pas sa notoriété, mais sa très grande crédibilité auprès de la communauté du don d'organes et de la transplantation.

Au nom des malades en attente de greffe, des greffés qui ont regagné une qualité de vie, de tous les professionnels et gens de cœur autour de Transplant Québec, je demande respectueusement au gouvernement de renoncer à cette fusion mal pensée et dangereuse.

Veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations les plus distinguées.



Paul Brunet
Président-directeur général
Conseil de la protection des malades